

NOTIFICATION

Je soussigné, Philippe NAQUET – Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé, notifie, en accord avec les Membres du Conseil de l'ED, qu'il sera procédé au virement des sommes suivantes pour l'attribution de Prix lors de notre Colloque, au titre de l'année :

- 400,00 euros (quatre cents euros) pour le Premier Prix du Poster ;
- 400,00 euros (quatre cents euros) pour le Premier Prix de la Communication Orale ;
- 200,00 euros (deux cents euros) pour le Deuxième Prix du Poster ;
- 200,00 euros (deux cents euros) pour le Deuxième Prix de la Communication Orale ;
- 150,00 euros (cent cinquante euros) pour le Troisième Prix du Poster ;
- 150,00 euros (cent cinquante euros) pour le Troisième Prix de la Communication Orale.

Fait à Marseille, le 3 mai 2012,
Pour faire valoir ce que de droit.

Philippe NAQUET
Directeur de l'EDSVS

ÉCOLE DOCTORALE
DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ
Faculté des Sciences de Luminy - Case 901
13288 Marseille Cedex 9

Pierre CHIAPPETTA

Administrateur provisoire
de l'U.F.R. Sciences

